

LA CHRONIQUE DE... MICHEL GODET (*)

Comment faire avancer le mammoth éducatif ?



MYR MURBATET / PICTURETANK

Même endormi sous le soleil de l'été, le mammoth éducatif fait peur à ceux qui voudraient le faire avancer. Depuis trente ans, faute de pédagogie dans l'explication des réformes et de courage politique, le pouvoir a hésité puis finalement reculé. Tout devait changer avec l'élection de Nicolas Sarkozy, les promesses étaient claires : on allait, dans la foulée des élections, voter les lois permettant de réformer l'université (autonomie, sélection, droits d'inscription, etc.). On allait instaurer le service minimum dans les services publics de transports mais aussi d'éducation. On allait enfin, promis, juré, réduire le train de vie de l'État en ne remplaçant qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, notamment dans l'éducation, qui représente près de la moitié de la fonction publique d'État !

Michel Godet.
©Boullay

“ FALLAIT-IL VRAIMENT BAISSER LES EFFECTIFS DANS LES CLASSES ? NON, SELON LE HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE. ”

Le mouvement de réformes est bien enclenché, mais reste bridé dans son ampleur puisque seulement 23.000 postes sur 70.000 départs ne seront pas remplacés en 2008 : c'est dire qu'au moins deux enseignants sur trois seront remplacés et que l'objectif de un sur deux est déjà renvoyé aux calendes grecques. On a lâché aussi sur l'élection des présidents d'université qui restera complètement entre les mains des corporatismes puisque les personnalités extérieures ne pourront y participer. Autre victoire des syndicats, étu-

dians cette fois, sur la sélection à l'entrée en mastère, reportée au-delà de bac + 3, ainsi que sur les droits d'inscription faussement égaux à moins de 200 euros par an. Les étudiants à l'université souvent issus de milieux populaires continueront à en avoir pour leur argent, c'est-à-dire pas grand-chose, alors que les enfants de milieux aisés, deux fois moins importants en proportion dans la jeunesse, sont dix fois plus nombreux dans les filières sélectives payées en grande partie par la collectivité.

On a fait aussi le minimum sur le service minimum dans les transports qui, même dans sa version peu de chagrin (préavis individuel de grève 48 heures à l'avance, vote à bulletin secret pour la poursuite de la grève), ne sera pas appliqué à l'éducation. Pourtant, s'il est scandaleux de prendre des usagers en otage dans les transports, que dire des enfants dans les écoles que l'on prive du savoir qui leur est dû ! En renouvelant deux partants sur trois, le gouvernement fera baisser les effectifs d'enseignants de 10.000 à 12.000. On est loin de tirer parti des gisements de productivité existants.

Dépenses inutiles. Les comparaisons internationales montrent que la France compte 30 % de plus d'enseignants, de policiers ou d'agents du fisc par habitant que la moyenne européenne. Au-delà des 32.000 enseignants détachés ici et là, qui, selon la Cour des comptes, n'enseignent plus, il faut poser d'autres questions. Fallait-il vraiment baisser les effectifs dans les classes ? Non, si l'on suit les conclusions du Haut Conseil de l'évaluation de l'école (1) : « *S'il semble exister un effet positif relativement faible de la réduction des effectifs des classes, c'est uniquement dans les petites classes de l'enseignement primaire et seulement pour les enfants des milieux défavorisés* ».

Le diagnostic est clair : les milliards d'euros consacrés, depuis

1990, à la réduction des effectifs moyens dans les classes en école élémentaire de 28 à 22 élèves et de 27 à 24 élèves au collège ont été dépensés inutilement. Le Haut Conseil précise « *qu'un élève de moins en moyenne par division représente un coût de près de 5.000 emplois* ». Si l'on revenait aux effectifs par classe d'il y a vingt ans, on gagnerait, rien que pour les collèges, 15.000 emplois. On pourrait ainsi espérer améliorer les performances du système. Les études de l'OCDE montrent que les classes de 30 élèves de niveau comparable ont de meilleurs résultats que les classes de 15 élèves.

Arrêter les redoublements. Autre source d'économie potentielle de 2 milliards d'euros, rappelée par le Haut Conseil : renoncer aux redoublements qui sont « *inefficaces, voire nuisibles, ils démotivent les élèves coupés de leur classe et les stigmatisent* ». Nos voisins y ont renoncé alors que chez nous il a déjà touché un jeune sur cinq à la fin du primaire et deux sur cinq à la fin du collège. Sur le chemin de l'efficacité, on pourrait aussi utilement généraliser le recrutement de professeurs associés à temps partiel parmi les cadres expérimentés pour enseigner la comptabilité, le droit civil et des affaires. Il faudrait aussi enseigner le « *globish* » (*global english*) cet anglais de communication internationale qui nécessite 1.500 mots avec un peu de syntaxe et que nos bacheliers ne maîtrisent toujours pas à la sortie du lycée. Qu'attend-on pour concrétiser l'Europe en confiant l'enseignement des langues à ceux qui les maîtrisent comme langue maternelle ? ■

(*) Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, auteur de « *Courage du bon sens* », Éditions Odile Jacob, 2007.

(1) « *Que vaut l'enseignement en France ?* », Christian Forestier, Claude Thélot, Stock 2007.